

Données nouvelles de datation des substrats du vignoble en Côte de Beaune et en Côte de Nuits : contribution à l'histoire longue des terroirs viticoles

Jean-Pierre GARCIA, Christophe PETIT, Amélie QUIPEREZ

Avec la collaboration de :

Jérôme BRENOT, Anne COMBAUD,
Benjamin BRIGAUD, Mirko PETROVIC

Commençant tous par la référence au panégyrique qui authentifie et décrit même le vignoble, probablement de la Côte de Nuits, de nombreuses revues historiques et géographiques ou des débats importants – par exemple celui des thèses d'Emile Thévenot et de Roger Dion – ont ponctué l'historiographie viticole en Bourgogne, jusqu'à la synthèse de R. Gadille en 1967¹, largement reprise ensuite.

Depuis le célèbre panégyrique dédié à Constantin en 312 ap. J.-C.², on fait remonter traditionnellement l'implantation de la vigne sur la Côte viticole à l'époque gallo-romaine. Mais que sait-on de la place et de l'évolution des vignobles de la Côte d'Or avant et même pendant l'époque médiévale, avant que l'existence d'institutions civiles ou religieuses impliquées dans la production viticole ne produise abondance d'archives écrites pour les historiens ? Quand les sources historiques existent, il devient de surcroît difficile d'évaluer de façon exhaustive l'occupation du sol d'un territoire, d'un finage, tant l'information est partielle pour chaque période considérée et rétive à toute tentative de spatialisation.

¹ GADILLE (Rolande), *Le vignoble de Bourgogne. Fondements physiques et humains d'une viticulture de haute qualité*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, 686 p. (« Publications de l'université de Dijon », 39).

² Panégyriques latins VI, 4-8 in BRUN (Jean-Pierre), « La viticulture en Gaule : Testimonia », in *La viticulture en Gaule*, dir. Jean-Pierre Brun et Fanette Laubenheimer *Gallia*, 58, 2001, p. 229-230.

Sur le plan archéologique, il est notable de constater l'absence d'article consacré expressément à la Bourgogne dans la remarquable synthèse sur la viticulture en Gaule de J.-P. Brun et F. Laubenheimer publiée en 2001³. On doit ensuite à E. Gauthier et M. Joly le dernier état des lieux sur les données archéologiques attestant la viticulture antique en Bourgogne et dans le Jura⁴. Ces données sont des indices indirects (production d'amphores régionales à partir du I^{er} siècle de notre ère, sources iconographiques) et des indices directs : villas viticoles, outils de vigneron, pépins de raisin et pollens de vigne. Cependant, plusieurs questions demeurent :

- hormis le local de pressoir – avec pépins de raisins – de la villa de Selongey située au nord de la Côte-d'Or, aucun indice matériel direct n'existe actuellement sur la Côte viticole ou à proximité pour attester la viticulture et encore moins dater son origine ;
- les indices indirects ou ambigus de villas à vocation viticole n'existent que dans la plaine de Saône, loin et en contrebas des versants viticoles actuels (villa de la Rente de Mars à Brognon⁵, villa de Rouvres-en-plaine⁶, établissement rural de Moux⁷) ;
- le modèle de vignoble sur versant a-t-il été mis en place dès l'époque romaine ou existait-il une pratique de viticulture de plaine associée aux établissements agricoles gallo-romains attestés ?

Pour connaître l'ancienneté de la mise en culture viticole des parcelles de la Côte, leur généralité spatiale, la continuité et les ruptures historiques des pratiques viticoles, nous avons choisi de nous adresser à une autre source d'information, celle des archives matérielles enregistrées dans les sols, les formations superficielles de versant et les archives sédimentaires

³ *La viticulture en Gaule*, dir. Jean-Pierre Brun et Fanette Laubenheimer, *Gallia*, 58, 2001, 372 p.

⁴ GAUTHIER (Emilie), JOLY (Martine), « Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I^{er} siècle ap. J.-C », in *Actualités de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires*, Actes du colloque international AGER V, 19-20 septembre 2000 à Besançon, dir. François Favory, Anne Vignot, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p. 191-208 (« Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté », 764 ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 5).

⁵ HUYGEN (Marc), « Villas gallo-romaines au lieu-dit "La rente de Mars" à Brognon (Côte-d'Or) », *Bulletin de liaison Direction des antiquités historiques de Bourgogne*, n° 4, 1988, p. 8.

⁶ GOGUEY (René), « La villa gallo-romaine de Rouvres-en-Plaine : découverte aérienne et fouilles de contrôle, 1966-1967 », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 26, 1963-69, 1970, p. 219-259.

⁷ PLANSON (Ernest), « L'habitat rural gallo-romain et la stèle du "dieu aux oiseaux" de Moux (commune de Corgoloin, Côte-d'Or). Rapport avec le problème de l'origine du vignoble bourguignon », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 26, 1963-69, 1970, p. 211-217.

en général. Ces informations sont lues directement dans la nature et l'agencement complexe des matériaux érodés sur les pentes, déposés et accumulés au bas des versants ; elles sont rendues par la pratique de coupes dans des fosses creusées dans ce but. La datation de ces sédiments est fournie par la quantité de radiocarbone (« carbone 14 ») contenu dans les restes organiques que l'on y récolte : bois, graines, pépins, charbons de bois, cendres, os etc. S'y ajoute toute information d'ordre chronologique issue des éléments de "culture matérielle" présents dans ces strates : céramiques diverses, objets et outils métalliques, éléments architecturaux en rejet (fragments de tuiles et de briques), etc.

Cette présente contribution expose les résultats des datations par le radiocarbone d'éléments récoltés dans les sols viticoles, dans des couches antérieures à l'implantation des vignes ou correspondant à la mise en culture viticole. Nous détaillerons une coupe de sol, dans le climat *La Tâche* (domaine de la Romanée-Conti) où trois datations ont été obtenues, tandis que 15 autres datations sont fournies par d'autres climats de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune (tableau 1).

APPELLATION	CLIMAT	DATATIONS	SUPPORT
Marsannay	<i>Le Clos du Roy</i>	1	charbon
Marsannay	<i>Saint-Urbain</i>	2	charbons
Marsannay	<i>La Plantelle</i>	1	os
Vosne	<i>La Tâche</i>	3	charbons
Vosne	<i>La Romanée</i>	2	charbons
Vosne	<i>Aux Brûlées</i>	1	charbon
Vosne	<i>Blignée</i>	1	charbon
Nuits	<i>Les Damodes</i>	1	charbon
Nuits	<i>Les Clos de l'Argillère</i>	2	pépins
Nuits	<i>Le Clos de l'Arlot</i>	1	pépin
Monthélie	<i>La Combe Danay</i>	3	charbons

**Tableau 1 - Datations de sols viticoles de la Côte de Nuits
et de la Côte de Beaune**

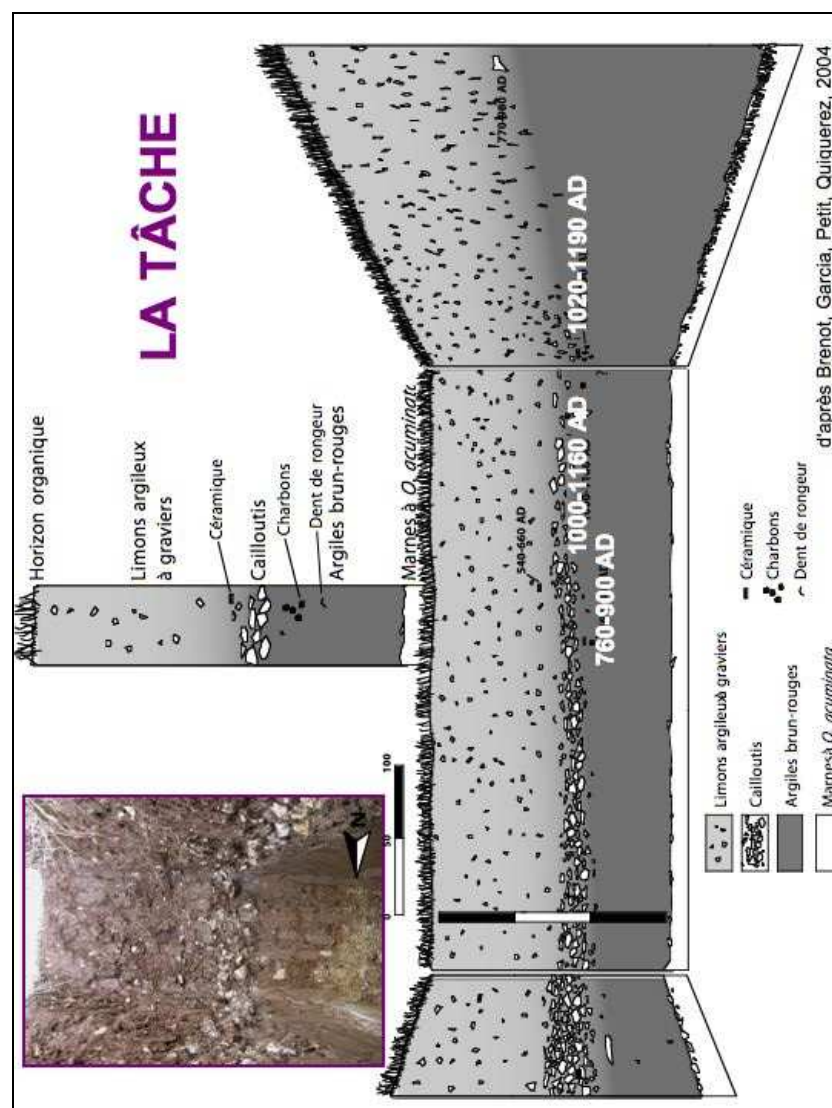
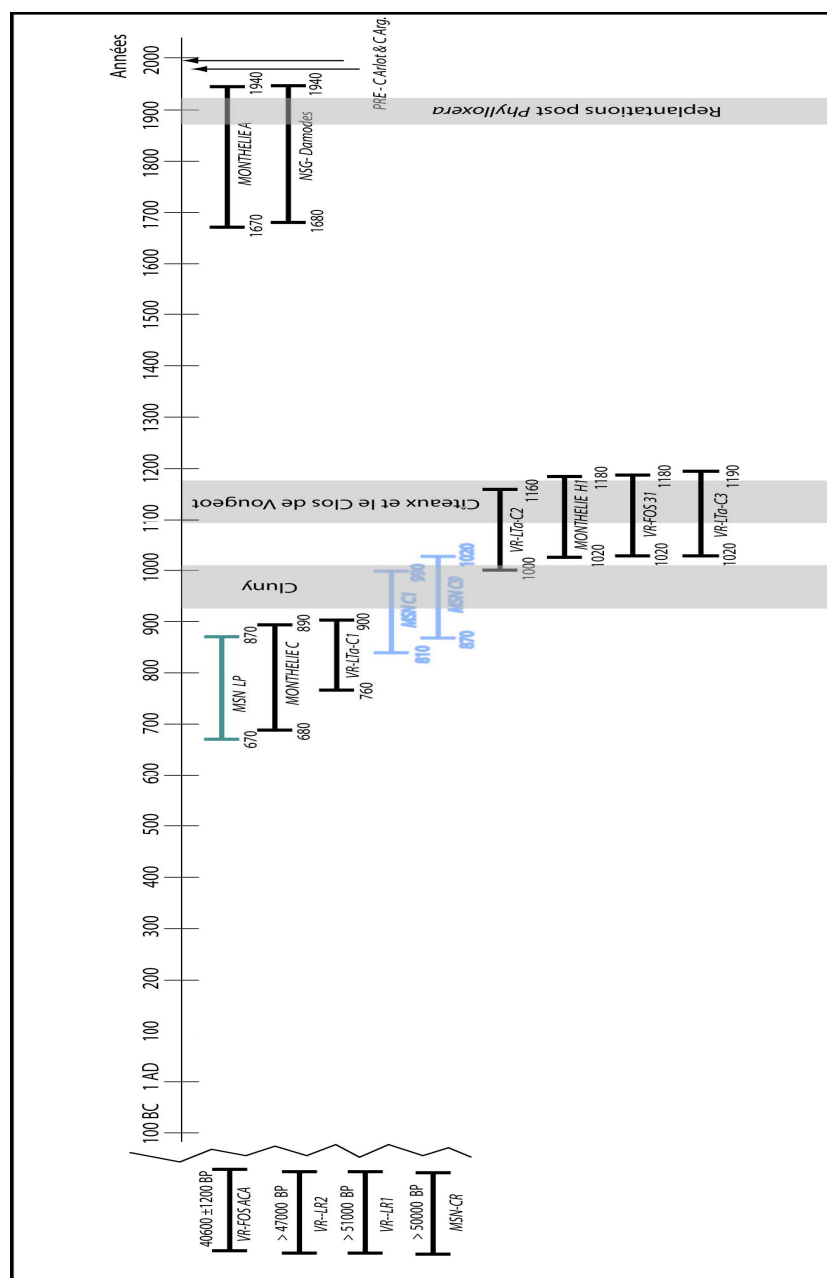


Figure 1



MSN : Marsannay-la-Côte ; NSG : Nuits-Saint-Georges ; VR : Vosne-Romanée

Figure 2

Description

A *La Tâche* (figure 1), les trois dates ont été fournies par des charbons situées à l'interface entre une masse d'argile brun-rouge et un ensemble supérieur de limons argileux et graviers mélangés dénotant des apports naturels ou anthropiques et des labours fréquents correspondant visiblement à la pratique viticole. La couche à charbons et d'empierrement est un niveau d'occupation de sol avant enfouissement par des apports naturels issus de l'érosion du versant ou des apports anthropiques pour la mise en culture. Le moment d'enfouissement des charbons précède ou peut être contemporain de la mise en culture viticole, soit entre 1000 et 1190 ap. J.-C. La datation carolingienne (760-900 ap. J.-C.) témoigne d'une activité anthropique (feu ? construction ?) mais qui n'est visiblement pas celle de la culture de la vigne enregistrée dans l'unité qui la surmonte. Ce résultat corrobore les rares mentions historiques textuelles ; en effet, on sait que le 13 novembre 1131, l'abbaye de Saint-Vivant reçoit du duc de Bourgogne, Hugues II, les biens qu'il possédait « *dans toute la terre inculte de Flagey et de Vosne en bois et en champs* ». De même, en 1162, Eudes II, à sa mort, déclare abandonner aux cisterciens toute coutume ou taxe qu'il possédait sur les vignes de Vosne et sur celles de Flagey⁸.

Si l'on compare l'ensemble des datations dans un tableau synoptique (figure 2), on constate un certain regroupement des datations et ce, quel que soit le lieu :

- des charbons très vieux, souvent au delà de la portée pratique du radiocarbone (âges supérieurs à 40 000 ans), correspondant à des feux naturels, dont les résidus ont été remaniés par l'érosion et le transport naturels ou par des apports anthropiques ;
- trois charbons de l'époque mérovingienne et carolingienne (670-900 ap. JC) à Monthélie, Vosne et Marsannay, provenant tous de couches qui précèdent la mise en culture viticole ;
- une majorité d'éléments datés entre 810 et 1190 ap. JC, marquant l'emprise monastique des versants viticoles ;
- des dates récentes de l'époque moderne et contemporaine : XVIII^e siècle - début XX^e siècle, jusqu'aux très récents pépins enfouis à plus d'un mètre de profondeur et datés de la fin des années 1950.

⁸ LIGER-BELAIR (Henry), *Vosne : ses origines et ses seigneurs*, 1981, 59 p.

Discussion - Conclusion

Les éléments mis au jour et datés par le radiocarbone dans les fosses stratigraphiques des versants, bien qu'encore peu nombreux, indiquent une emprise médiévale prépondérante (IX^e - XIII^e siècle) et montrent des substrats de culture largement modifiés par l'homme, coïncidant avec le développement des domaines monastiques de Cluny et de Cîteaux notamment, mais aussi des domaines seigneuriaux au XIII^e siècle. Cette constatation rejoint le schéma d'occupation des sols fourni par les profils toponymiques de certaines appellations de la Côte⁹. Deux grandes périodes ne sont pas représentées par des éléments datés dans les sols viticoles : la période fini-médiévale et moderne – quand les archives textuelles témoignent pourtant de pratiques viticoles très répandues – ainsi que la période antique gallo-romaine. Cette absence d'archives sédimentaires gallo-romaines est remarquable quand la tradition sur la Côte ou les données archéologiques en Bourgogne font remonter les débuts de la viticulture à la romanisation.

On y voit plutôt deux phases majeures de remaniement des sols et de dépôts qui ont produit et enfoui des charbons de bois : l'emprise monastique (défrichement, défonçage profond des parcelles) et l'extension du vignoble au XIX^e siècle ainsi que les replantations de la crise du phylloxera. Dans cette interprétation, l'absence de datations antiques relativise l'impact de la viticulture gallo-romaine sur les versants et l'on doit s'interroger sur la prépondérance, si ce n'est l'existence même, d'un vignoble sur les pentes à cette époque. De nouvelles investigations paléoenvironnementales (recherche de pépins, de pollens) et des datations nouvelles sont nécessaires pour apprécier toute la généralité d'un vignoble de plaine à cette époque.

Jean-Pierre GARCIA
Christophe PETIT
Amélie QUIPEREZ
UMR Archéologie, cultures, sociétés
Université de Bourgogne

⁹ Sur ce sujet, lire l'article de Fanny Arnaud, « Essai de restitution de l'occupation ancienne du sol à partir des données toponymiques spatialisées de quatre appellations viticoles de Côte-d'Or (Aloxe, Gevrey, Marsannay, Vosne) » publié dans le présent volume.